

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT  
MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DU QUÉBEC**

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert tenue le **17 février 2020 à 19H00** au Centre municipal.

Présences :

Le maire suppléant,  
Les conseillers,

M. François Savard  
M. Daniel Perron, *siège #1*  
M. Luc Gignac, *siège #3*  
M. Raymond Groleau, *siège #4*  
Mme Huguette Chalifour, *siège #5*  
M. Jesse Boulette, *siège #6*

Absence :

Le maire,

M. Léo Gignac pour cause de maladie.

M. Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à la séance.

**34-02-20**      **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum et constatation de l'avis de convocation dûment notifié à chacun des élus conformément à l'article 156 du Code municipal (RLRQ c. C-27.1) sur proposition de Mme Huguette Chalifour, la séance extraordinaire du 17 février 2020 est déclarée ouverte sous la présidence de M. François Savard, maire suppléant. Il est 19h00.

**35-02-20**      **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,  
Adopté à l'unanimité des membres présents,  
Et il est résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel qu'inscrit sur l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire en soustrayant le point 6 du projet d'ordre du jour et intitulé : «Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, dossier 00025458-1-34060 (03) – 2017-06-20-11.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**36-02-20**      **AMÉLIORATION DE COUVERTURE MÉDICALE DANS L'OUEST DE PORTNEUF-  
PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DÉDIÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal constate qu'il y a un manque au niveau de la couverture médicale dans l'ouest de Portneuf et qu'il est raisonnable de s'inquiéter des risques de diminution de la qualité de ce service pour la population;

**CONSIDÉRANT QUE** les services médicaux de proximité sont un service essentiel, surtout pour les clientèles les plus vulnérables ;

**CONSIDÉRANT QUE** le manque d'attractivité de la région auprès des nouveaux médecins est considéré comme étant une cause importante de la situation actuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal considère la situation urgente et préoccupante;

Par conséquent,  
Il est proposé par M. Luc Gignac,  
Adopté à la majorité des membres présents,  
Et il est résolu :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Gilbert confirme son engagement à participer à la mise en place d'un comité dédié à l'amélioration de la couverture médicale dans l'ouest de Portneuf;

**QUE** ce comité ait pour mandat, notamment, d'assurer la mise en place d'un lieu et d'installations attractives pour les nouveaux médecins;

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Gilbert mandate M. Raymond Groleau, conseiller au siège numéro 4, pour le représenter au sein du comité dédié à l'amélioration de la couverture médicale dans l'ouest de Portneuf;

**QUE** le conseil municipal s'engage à participer financièrement, proportionnellement à ses moyens, aux projets qui seront mis sur pieds par le comité, le cas échéant.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune

### **37-02-20 FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Daniel Perron,  
Adopté à l'unanimité des membres présents,  
Et il est résolu :

**QUE** la présente séance soit levée, il est 19h50.

---

François Savard  
Maire suppléant

---

Christian Fontaine  
Directeur général et secrétaire-trésorier